

Chères Présidentes, Chers Présidents,

Les sports collectifs ont souffert des mesures prises dans le cadre du déconfinement.

Le courrier ci-joint du 11 mai de Madame la Ministre des Sports, adressé aux Présidents de fédérations, a confirmé l'exclusion, à cette date, des sports collectifs du champ de reprise.

Dans ce contexte, **les fédérations de sports collectifs ont décidé de s'unir** pour amener une contribution constructive ; elles ont formé des groupes de travail et organisé plusieurs réunions auxquelles la FFH a participé pour évoquer les problématiques médicales et sanitaires, le champ de la performance et les solutions de chacune à l'accueil de ses pratiquant (e)s.

En écho à ces travaux, le cabinet de Madame la Ministre des Sports a invité les fédérations de sports collectifs à formuler leur proposition à l'occasion d'une audioconférence organisée ce vendredi 15 mai.

A cette occasion, **nous avons demandé son soutien, et argumenté, pour une reprise progressive** de la vie sociale du pays en autorisant la relance de nos activités en clubs comme pour les sports individuels, en défendant une pratique de **sports collectifs « agiles »**, avec des règles modifiées favorisant l'absence de contact dans un premier temps et validées par des commissions médicales composées d'experts sportifs et d'infectiologie.

A l'issue de cette réunion, il apparaît que les activités des sports collectifs devraient pouvoir reprendre dans les clubs, dans le strict cadre des mesures barrières et règles sanitaires, avec des formes de pratique alternatives et garantissant une reprise « sans contacts ». Le sujet de l'utilisation de la balle de hockey devra être traité de manière sanitaire et non médicale en assurant un processus de désinfection et un cadre d'utilisation.

La direction des sports nous sollicitera pour construire dès la semaine prochaine un guide de reprise, comme cela a été réalisé pour les sports individuels d'extérieur.

La direction technique nationale s'y est d'ores et déjà préparée avec l'élaboration en cours d'un **guide d'accompagnement FFH pour la reprise des activités en clubs**.

Vous y trouverez les principaux éléments à prendre en compte pour un retour progressif et sécurisé à la pratique du hockey avec des consignes générales et un protocole sanitaire à mettre en œuvre, des préconisations ou/et obligations médicales à appliquer ainsi qu'une présentation d'un échéancier des différentes étapes à respecter.

Il prendra en compte les différents types de pratique et de publics (Performance, Entraînement, Ecole de hockey, Promotion). Il présentera des organisations pédagogiques adaptées aux contraintes en vigueur et des types d'exercices et d'organisation spatiale préconisés.

Ce guide engagera notre responsabilité et celle des clubs mais aussi celle des municipalités dans leur décision de réouverture des sites. C'est pourquoi, avant sa diffusion, il sera soumis à validation par les autorités compétentes et notamment par la direction des sports.

A réception de ce guide, nous vous proposerons de réserver une **session de présentation des directives et conseils fédéraux en visioconférence**, également ouverte à vos entraîneurs et responsables d'école de hockey, et nous vous communiquerons une adresse mail de contact pour répondre à toutes vos questions et demandes d'informations complémentaires.

Nous vous assurons du soutien de toutes les équipes fédérales pour vous accompagner et vous aider à reprendre vos activités, **aussi vite que possible et dès que cela sera autorisé.**

Très sportivement,

Handwritten signature of Laurent Brachet in black ink, featuring a stylized 'L' and 'B' followed by 'rachet'.

Laurent BRACHET
Président

Handwritten signature of Bertrand Reynaud in black ink, featuring a stylized 'B' and 'R' followed by 'eynaud'.

Bertrand REYNAUD
Directeur Technique National